



Paris, le 9 février 2010

Monsieur Alain MARLEIX
Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux
Collectivités Territoriales

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Au 1^{er} janvier 2010, une trentaine de Parcs et leurs personnels ont été transférés au département, comme le permet la loi du 26 octobre 2009.

Nous avons exigé, à plusieurs reprises, que des garanties soient apportées aux personnels et Ouvriers des Parcs et Ateliers (OPA) dans le cadre de ces transferts.

A ce jour, il n'en est rien ! Pourtant une deuxième phase de transfert se prépare.

Notre ministre M. J.L. BORLOO s'y est pourtant engagé après le mouvement de grève du 3 décembre 2009 (suivi à plus de 70 %).

Des discussions ont bien été engagées pour l'écriture de trois textes portant sur la convention de mise à disposition, sur une note technique relative à la mise à disposition sans limitation de durée des OPA et sur une instruction concernant les garanties apportées aux agents dans le cadre des mobilités liées aux transferts des parcs. Mais ces textes qui devaient être signés et communiqués à l'ensemble des services départementaux, pour une application au 1^{er} janvier 2010, sont en attente de la signature du secrétaire général du Ministère.

En outre, un décret d'intégration doit également permettre à un maximum d'OPA d'intégrer la Fonction Publique Territoriale.

Pour ce faire, les reclassements doivent garantir aux personnels un niveau d'intégration attractif, permettant un déroulement de carrière et le maintien des rémunérations. Le projet qui nous a été présenté est, dans l'état, inacceptable.

Nous souhaitons pouvoir travailler ensemble pour déterminer ces conditions d'intégration des OPA tant sur le maintien de la rémunération que sur leur évolution de carrière.

Les personnels et OPA sont déterminés, comme ils l'ont été le 3 décembre 2009, pour construire leur avenir dans les collectivités et dans la Fonction Publique Territoriale mais ils veulent faire valoir leurs droits et ne sauraient subir la remise en cause de leur outil de travail et de toutes leurs garanties.

Les trois organisations syndicales demandent à vous rencontrer pour exprimer les inquiétudes et les attentes des personnels.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Secrétaire d'Etat, nos respectueuses salutations.

Pour le SNOPA CGT
Le Secrétaire Général

signé

Charles BREUIL

Pour l'USEE CFDT

signé

Patrick GROSROYAT

Pour FO
Le Secrétaire Général

signé

Jean Yves BLOT